

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 59 (1979)
Heft: 4

Artikel: L'activité à l'étranger des sociétés d'ingénieurs suisses
Autor: Brauchli, Werner
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'activité à l'étranger des sociétés d'ingénieurs suisses

En relativement peu d'années, les sociétés d'ingénieurs importantes de Suisse ont vécu un changement de structure très marquant. Outre une orientation vers de nouveaux domaines de prestations de services et de nouvelles technologies, de même que l'introduction de nouvelles méthodes de «project management», l'activité à l'étranger, en particulier, a très fortement augmenté et acquis une grande considération.

Si l'activité des ingénieurs-conseils était encore dans les années 60 une branche principalement orientée vers le marché interne, depuis le début des années 70 surtout, les marchés étrangers ont accru leur importance. Ceci est vrai, du moins, pour les grandes entreprises de la branche, qui ne fournissent pas seulement de purs et classiques travaux d'ingénieurs, mais interviennent très largement comme consultants au stade des études et projets et peuvent offrir un vaste éventail de services, – de l'analyse de marché en passant par l'étude de faisabilité, la planification détaillée pour aller jusqu'à la surveillance de la construction.

Dans les plus importantes sociétés d'ingénieurs de Suisse, la part de l'étranger au chiffre d'affaires et à la passation des mandats représente aujourd'hui plus de 50%. On peut donc maintenant considérer sans autre ces sociétés comme des entreprises exportatrices types. L'union des Sociétés Suisses d'Ingénieurs-Conseils et d'Architecture (USSI) – une association faitière des grandes sociétés suisses d'ingénieurs et d'architectes – a recensé les montants des honoraires acquis à l'étranger au cours des 12 dernières années par ses membres.

Les chiffres se présentent comme suit :

Honoraires encaissés de l'étranger
par les membres de l'USSI
(sans les contributions des sous-
traitants étrangers)
en mio de francs suisses

1967	14,4
1968	15,6
1969	17,0
1970	33,9
1971	38,0
1972	40,6
1973	44,0
1974	54,3
1975	54,5
1976	75,2
1977	62,3
1978	109,5

Entre 1967 et 1978, le chiffre d'affaires à l'étranger a donc été multiplié par sept, presque huit, ce qui traduit une évolution spectaculaire. Ces chiffres exagèrent sans doute un peu l'évolution réelle, car, tout au long de ces années, la capacité des sociétés affiliées à l'USSI a bien augmenté de 50%. D'un autre côté, il y a des entreprises de la même branche, qui ne font pas partie de l'USSI, mais qui exportent également des prestations d'ingénieurs. En valeur absolue, le total des prestations d'ingénierie suisses à l'exportation est donc supérieur aux chiffres donnés.

La vive intensification de l'activité des sociétés d'ingénieurs suisses sur les marchés étrangers peut s'expliquer essentiellement par deux facteurs :

– Au début des années 70, surtout, est apparu un recul massif de l'investissement dans le secteur de la construction et des infrastructures. Dans des secteurs de marchés spécifiques, comme par exemple les centrales hydrauliques, le recul s'était déjà fait sentir auparavant. Des capa-

cités en personnel et en know-how se sont trouvées par conséquent disponibles.

– Sur un autre plan, presque pendant la même période, s'est ouvert un marché important, assurément vivement disputé, pour l'activité d'ingénierie dans un grand nombre de pays en voie de développement (entre autres les pays de l'OPEP). De très nombreux projets, surtout dans le secteur des infrastructures et de l'énergie, ainsi que le know-how technique qui manquait encore dans les pays en développement, devaient forcément attirer l'attention des sociétés suisses d'ingénieurs.

Une part largement prépondérante du chiffre d'affaires à l'étranger de ces entreprises est donc aujourd'hui encore réalisée dans les pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Les prestations à l'exportation de l'ingénierie sous l'angle de la balance des paiements

Aussi remarquable que soit l'expansion de ces sociétés affiliées et de l'ensemble de la branche sur les marchés étrangers, la contribution relative à l'actif de la balance des paiements et à celle des revenus qui résulte des prestations d'ingénierie à l'exportation, reste, néanmoins, aujourd'hui encore modeste. Les recettes totales de la balance suisse des revenus, y compris les marchandises, les produits des prestations de services à l'exportation, du tourisme et les revenus des capitaux à l'étranger, ont atteint 62,8 milliards de francs suisses en 1978.

Si l'on estime à 200 millions de francs suisses l'exportation totale d'in-

générie suisse en 1978 (exportation des membres de l'USSI, selon tableau ci-dessus, et des autres sociétés), la part de celle-ci ne représente donc que 0,3 %.

Il faut sans doute considérer que cette part était voisine de zéro il y a près de dix ans et a donc fortement augmenté depuis lors. L'importance relative de l'exportation d'ingénierie augmente aussi aujourd'hui encore. De plus, il s'agit pour les 200 millions mentionnés, en grande partie, d'un apport net à la balance des revenus, car les sociétés d'ingénieurs ne dépendent que très peu des importations pour leur activité, au contraire d'autres branches économiques.

Si l'on rapporte les exportations d'ingénierie non pas à la balance totale des revenus mais à l'ensemble des exportations de services, tourisme inclus, qui ont atteint 12 milliards environ en 1978, la part correspondante s'élève alors à 2 %. Si l'on retire encore les recettes du tourisme, les exportations de services représentent alors 6,4 milliards de francs, dont 3 % au titre de l'ingénierie.

Une caractéristique des exportations de services d'ingénierie est que celles-ci sont surtout localisées pour la plupart dans les pays en voie de développement. Cela est lié aux grandes difficultés d'obtenir des mandats dans des pays industrialisés qui se trouvent pratiquement en situation économique identique. La tendance à l'excès d'offre des capacités d'ingénierie des pays industrialisés, au même titre que le protectionnisme que pratiquent certains pays dans ce domaine, constituent souvent des obstacles insurmontables. Les pays en voie de développement, par contre, manquent des capacités correspondantes et du savoir faire, pour planifier et réaliser efficacement leurs nombreux projets.

Si l'on met en rapport les ventes de services d'ingénierie suisses aux pays en voie de développement avec les

échanges commerciaux globaux avec ces pays, l'importance relative s'élève de façon sensible. Les exportations de marchandises dans les pays en voie de développement se sont élevées en 1978 à près de 9 milliards de francs. Les recettes totales de la balance des revenus avec le tiers monde devaient représenter de 10 à 11 milliards. La part de l'ingénierie (environ 150 millions de francs) représente donc un peu plus de 1 %. La part correspondante à l'exportation de services est naturellement beaucoup plus grande.

En résumé, on peut constater que, au total, la contribution des sociétés d'ingénieurs à l'actif de la balance suisse des revenus, respectivement de la balance des paiements est encore faible – assurément avec une tendance à la hausse – mais que si l'on se limite aux exportations de services ou aux échanges avec les pays en voie de développement, on peut relever un apport appréciable.

L'importance des exportations d'ingénierie au sens plus large

Les travaux d'ingénierie, au sens de la planification et de la réalisation de projets de constructions complexes, engendrent des besoins élevés en personnel et en savoir faire. L'effet des contrats correspondants sur le taux d'occupation devrait par conséquent être généralement plus fort que pour des exportations normales de marchandises. De plus, le fait que l'on ait surtout besoin de spécialistes et de personnel hautement qualifié a une importance toute particulière pour la Suisse, pays industrialisé hautement développé et tourné vers l'exportation.

En outre, les exportations d'ingénierie ne doivent pas être considérées isolément. L'intervention de l'ingénieur n'est pas un produit final au sens usuel, mais est, la plupart du temps, liée à un plus grand projet. Les travaux de plani-

fication et d'étude générale sont une étape préalable et indispensable pour la réalisation du projet. Aux prestations d'ingénierie sont souvent liées, en même temps ou dans une phase ultérieure, des exportations de marchandises, qui représentent plusieurs fois les honoraires des ingénieurs. Ainsi les exportations d'ingénierie concourent aussi aux échanges internationaux de marchandises et à la division internationale du travail.

Les exportations de prestations d'ingénierie doivent aussi s'examiner sous l'angle des transferts de technologie. Un grand nombre de projets entraînent une coopération des sociétés d'ingénieurs suisses avec des sociétés locales dans les pays en voie de développement. Il en résulte ainsi souvent un effet de formation pour ces partenaires locaux. De nombreux contrats d'ingénierie prévoient aussi une formation et un perfectionnement systématiques du personnel du donneur d'ordre.

Les perspectives d'avenir

Le développement des exportations d'ingénierie, qui est en moyenne supérieur à celui des exportations totales de la Suisse, devrait également se poursuivre dans le futur, même si son rythme de croissance devrait se ralentir quelque peu. Le marché potentiel, principalement dans les pays du tiers monde, est encore très important.

Sans doute voit-on apparaître dans des pays toujours plus nombreux une capacité de conseil et d'ingénierie liée au développement économique.

Pour pouvoir faire face à cette concurrence croissante, les sociétés d'ingénierie suisses doivent impérativement maintenir de façon durable au plus haut niveau possible leur savoir faire qualitatif et leurs méthodes de travail.